

Nos lignes directrices sur le futur PLUi (2027+)

Maintenir la règle du
80% "nature" / 20% bâti"
Protéger les patrimoines
naturels et agricoles

*

Limitier l'artificialisation des sols

*

Geler les constructions dans les
zones à risques (submersion,
érosion, feux de forêt)

*

Protéger la population face aux
événements naturels

*

Développer les logements à
l'année "à taille rétaise"

*

Respecter les règles...et
contrôler de façon cohérente



Affiche 2026 de Bernard Frigière,
Ars.

Pour adhérer :

Cotisation annuelle 1 personne : 20 €

Cotisation annuelle couple : 25 €

Association reconnue d'utilité publique, cotisation déductible des impôts

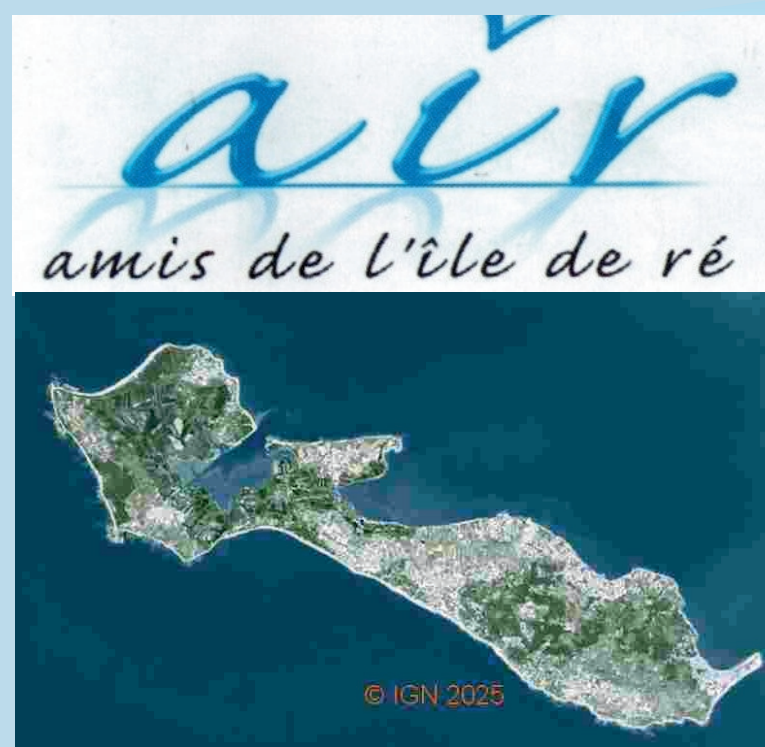
Association des Amis de l'île de Ré

11 route de La Couarde

17580 LE BOIS-PLAGE EN RE

Email : amisdere@amisdere.com

Site internet des A.I.R. : <https://www.amisdere.com>



Préserver, ensemble.

Association loi 1901

Créée en 1954

Agrément préfectoral

"Protection de l'environnement"

Près de 500 adhérents et sympathisants

Email : amisdere@amisdere.com



Un territoire attractif et solidaire

Habiter l'île à l'année

Favoriser le logement à l'année
Réserver de l'habitat pour les services publics
Contrôler la rotation du parc social
Équilibrer l'accès aux soins

Un Urbanisme maîtrisé et cohérent

Équilibrer les répartitions résidences
principales/secondaires/commerces
Contrôler la maîtrise des espaces verts
et sols perméables.

Une Économie vivante toute l'année

Favoriser les commerces à l'année et
protéger les activités de proximité
Prioriser les secteurs clés (santé, Artisanat)

Protéger l'identité Rétaise

Sanctuariser 80% nature / 20% Bati
Protéger nos arbres remarquables
Recenser nos patrimoines

Pour un tourisme responsable

Développer le tourisme vert et culturel
toute l'année
Mettre en place un observatoire des activités
économiques



Un territoire résilient

Face à la Mer (Submersion / Érosion)

Adapter les bâtis à la circulation de l'eau
Sécuriser les zones de refuges
et leurs réseaux
Entretenir les ouvrages de défense
Interdire les constructions
dans les zones à risque

Incendie et Feux de Forêts

Garantir la sécurité par maintien
des coupe-feux et des matériaux résistants
Créer des réserves d'eau
Permettre aux pompiers un accès facile

Aléas Climatiques et Sismiques

Renforcer la résistance aux vents extrêmes
et séismes
Améliorer la gestion des eaux pluviales
Désimperméabiliser les sols !!!!

Canicules et Ressource en Eau

Multiplier les bassins de rétention végétalisés
Végétaliser les centre-bourgs pour rafraîchir
Encourager la récupération des eaux de pluie

Un territoire durable

Protection des Sols Vivants

Redéfinir le terme de pleine-terre.
Planter des arbres par tranche de 100m²
Appliquer ces ratios aux changements de
destination

Gestion de l'Eau : Qualité et Quantité

Contôler la séparation
eaux usées/eaux de pluies
Limiter la taille et le nombre des piscines
Encadrer les vidanges de piscines
Développer les récupérateurs d'eau pluviale

Énergie Solaire

Privilégier le photovoltaïque sur les parkings.
Imposer cette énergie sur tous les nouveaux
bâtiments nouveaux publics
Encourager pour le privé
(bâtiments agricoles, commerciaux)

Performance Énergétique

Accompagner la rénovation de bâti ancien
pour une meilleure efficacité énergétique
Favoriser le confort climatique des
constructions existantes/futures

Objectif 0 Phyto et 100% Biodiversité

Inscrire cet objectif dans le projet territorial
Initier des indicateurs qualité (eau/air)
Renaturer/désimperméabiliser les centres
villages

L'île de Ré est un territoire de Patrimoines historiques, culturels et naturels à préserver pour les générations futures !